



COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC - CTM

Société anonyme au capital de 122.597.800,00 dirhams

Siège social : Km 13,5 Autoroute Casablanca Rabat - CASABLANCA

R.C. Casablanca n° 30 831

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 05 JUIN 2020

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la société « **COMPAGNIE DE TRANSPORTS AU MAROC – CTM.SA** » s'est réunie le 05 juin 2020 à 10 heures par visioconférence.

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Ainsi, elle a adopté l'ensemble des résolutions qui lui ont été soumises par le Conseil d'Administration.

Etant donné le contexte actuel, et dans un souci de préservation de la trésorerie, l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, après avoir pris acte de la proposition du Conseil d'administration, décide ne pas distribuer de dividendes au titre de l'exercice 2019.

Les états de synthèse relatifs à l'exercice approuvé tels qu'arrêtés par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 20 mars 2020 et tels qu'ils ont été publiés à l'occasion de la convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, ainsi que les attestations des Commissaires aux Comptes, n'ont subi aucune modification.